ABC DIAG FRANCE

E.U.R.L. au capital de 30 500,00 Euros

Siège social :
43 RUE VICTOR HUGO
16300 BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

R.C.S : 908 542 707 ANGOULEME

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25/11/2024

au siège social, le 25/11/2024, à 18h00

Monsieur Fernando MEZIAS DA SILVA, détenant 30 500 parts sociales,

Gérant et associé unique de la société ABC DIAG FRANCE, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 30 500,00 Euros, déclare la réalité des opérations suivantes :

- Ouverture d'un établissement secondaire,
- Pouvoir ;

Monsieur Fernando MEZIAS DA SILVA préside la séance en qualité de gérant et associé unique.

Décision n° 1

L'associé unique, décide l'ouverture d'un établissement secondaire sis **10 rue Henri Guillemin** à **Bordeaux** (33300), à effet rétroactif au 1er janvier 2024.

Décision n° 2

L'associé unique confère tous pouvoirs à :

- Monsieur **Fernando MEZIAS DA SILVA**, ès-qualités, avec la faculté de se substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la Loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

- Au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal constatant les présentes délibérations, et notamment au **cabinet IRIS PARTENAIRES *(CDE EXPERTISE)***, dont le siège social est à ANGOULEME *(Charente)* – 9 Rue Abbé Rousselot, prise en la personne de ***Marc ELLIES***, gérant, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité, du dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce du siège social de tous documents requis, ainsi qu'à l'effet de toutes inscriptions à effectuer auprès du Registre du Commerce et des Sociétés.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Fernando MEZIAS DA SILVA, *gérant*

